

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 30830**

Intitulé

MASTER : MASTER Domaine : Sciences humaines et sociales Mention : Histoire, Civilisation, Patrimoine

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Nantes	Président de l'université de Nantes

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

126 Histoire, 134g Art et patrimoine ; Art et communication, 342 Développement et protection du patrimoine culturel

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Concevoir et développer un programme de recherche
Collecter et traiter l'information
Valoriser et diffuser la recherche
Faire le point sur la bibliographie scientifique existante ainsi que sur les sources en lien avec un sujet donné (sources écrites, iconographiques, matérielles) en vue de réaliser un bilan de recherche
Définir des objectifs scientifiques et mettre en place une méthodologie d'étude adaptée (étude de tel type de source, confrontation ou croisement de différentes sources)
Organiser et quantifier les étapes d'une recherche
Synthétiser, analyser et interpréter des données
Commenter un texte, une image et/ou un objet
Mettre en forme les résultats de la recherche par la rédaction de notes de synthèse, de commentaires critique...
Encadrer et/ou mener des enquêtes historiques en partenariat avec différents organismes publics
Coordonner, animer une équipe, travailler en groupe
Rechercher une documentation scientifique
Regrouper et archiver les documents
Utiliser des outils informatiques en vue de traiter des données et des documents
Vérifier et analyser des sources écrites, iconographiques et/ou matérielles
Constituer des fichiers et gérer des bases de données
Composer et utiliser des bibliographies scientifiques
Communiquer les résultats de ses recherches à l'écrit sous la forme d'articles, comptes rendus critiques, etc...
Mener un débat, exposer une recherche à l'oral, organiser un entretien
Composer un poster, transmettre des connaissances à un public averti ou non au moyen de différents supports (papier, audio-visuel, etc...)
Organiser une manifestation scientifique ou grand public (colloque, exposition, conférence, etc...)
Apporter une expertise scientifique sur un sujet ou un document
Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes
Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
Actualiser ses connaissances par une veille dans son domaine, en relation avec l'état de la recherche et l'évolution de la réglementation
Evaluer et s'autoévaluer dans une démarche qualité
S'adapter à différents contextes socio-professionnels et interculturels, nationaux et internationaux
Rédiger des cahiers des charges, des rapports, des synthèses et des bilans,
Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans au moins une langue étrangère, et dans un registre adapté à un public de spécialistes ou de non-spécialistes
Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information de manière adaptée ainsi que pour collaborer en interne et en externe
Chaque mention peut être déclinée en parcours (anciennement spécialités) permettant d'acquérir des compétences complémentaires.
Pour plus d'information, se reporter aux liens renvoyant sur les sites des différentes universités habilitées/accréditées

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- 91 - Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles
- 94 - Activités des organisations associatives
- 18 - Imprimerie et reproduction d'enregistrements
- 63 - Services d'information
- 58 - Édition

60 - Programmation et diffusion

Types d'emplois :

Enseignant,

Chercheur,

Archiviste,

Documentaliste,

Journaliste,

Chargé de relations publiques

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1601 : Gestion de l'information et de la documentation

E1106 : Journalisme et information média

K1602 : Gestion de patrimoine culturel

K1802 : Développement local

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	non
Après un parcours de formation continue	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X	non
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Article R335-8 modifié par décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017- art.3 Ce jury est composé à raison d'au moins un quart de représentants qualifiés des professions, pour moitié employeurs, pour moitié salariés, et de façon à concourir à une représentation équilibrée des hommes et des femmes.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 19 juillet 2017 accréditant l'université de Nantes en vue de la délivrance de diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

- VAE : Code de l'éducation : articles L 613-3 et L 613-4

- **Arrêté du 22 janvier 2014** fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, version consolidée au 29 octobre 2015

- Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master

- Arrêté du 26 février 2014 modifiant l'arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master, version consolidée au 29 octobre 2015

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.univ-nantes.fr/insertiondiplomes>

Autres sources d'information :

<http://www.univ-nantes.fr/formation>

Lieu(x) de certification :

Université de Nantes - 1 Quai de Tourville BP 13522 - 44035 Nantes Cedex 1

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

UFR Histoire, Histoire de l'Art, Archéologie

chemin de la Censive du Tertre - BP 81227

44312 Nantes Cedex 3

Historique de la certification :